

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, tenue en mode virtuel, le vendredi 2 octobre 2020, à 12 h 30.

**PRÉSENCES :** 141 membres\* de l'Ordre  
1 étudiant associé  
4 administrateurs nommés par l'Office des professions

\* Les membres présents peuvent poser des questions et voter de façon virtuelle, au même titre que lors d'une assemblée en présentiel, compte tenu de dispositions prévues dans un arrêté ministériel dans le contexte de l'urgence sanitaire.

### **1. OUVERTURE ET NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

La présidente de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, madame Josée Landry, ouvre la séance de l'Assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre, à 12 h 50. Elle remercie toutes les personnes de leur présence.

Par ailleurs, elle estime souhaitable qu'un président d'assemblée dirige les débats et propose que monsieur Jean-François Thuot agisse de la sorte.

**Il est proposé par Josée Landry  
appuyé par Daniel Lajoie**

**que monsieur Jean-François Thuot agisse comme président d'assemblée.**

**Adopté à l'unanimité.**

### **2. CONSTATATION DU QUORUM**

En vertu de l'article 49 du *Règlement sur l'organisation de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec et sur les élections à son Conseil d'administration*, le quorum d'une assemblée générale des membres de l'Ordre est fixé à 30 membres. Le président d'assemblée, monsieur Jean-François Thuot, constate l'atteinte du quorum puisque plus de 30 membres sont présents en ligne et la déclare légalement constituée.

### **3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Conformément à l'article 102 du *Code des professions* et à l'article 50 du *Règlement sur l'organisation de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec et sur les élections à son Conseil d'administration*, l'Assemblée générale annuelle a été convoquée par voie électronique selon un avis de convocation qui a aussi été mis sur le site de l'Ordre au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Cet avis de convocation, dûment signée par le Secrétaire de l'Ordre, contenait les éléments d'information requise par la Code des professions (article 103.1).

Par ailleurs, toutes les dispositions nécessaires en termes de sécurité et de confidentialité ont été prises. Les règles de paramétrage ont été élaborées pour favoriser la tenue de l'événement selon de grands principes d'intégrité, de probité, de sécurité et de confidentialité.

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation est présenté à l'écran. Le président d'assemblée demande une proposition à l'effet d'approuver l'ordre du jour.

**Il est proposé par Camille Tremblay  
appuyé par Josée Senneville**

**que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.**

**Adopté à l'unanimité.**

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 4 octobre 2019 a été transmis avec l'avis de convocation le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Le président d'assemblée demande une proposition à l'effet d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 et invite les membres à présenter leurs questions ou commentaires (autres que des corrections orthographiques). Les membres s'en déclarent satisfaits et aucune modification n'est demandée.

**Il est proposé par Marie Cardinal-Picard  
appuyé par Josée Lachance**

**d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le  
4 octobre 2019 tel que déposé.**

**Adopté à l'unanimité.**

6. **PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE L'ORDRE 2019-2020**

Le président d'assemblée invite la présidente ainsi que la directrice générale et secrétaire à présenter leur bilan respectif des activités de l'Ordre pour l'exercice 2019-2020. Les présentations sont inspirées des textes de chacun provenant du rapport annuel.

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

- > Un bilan positif de la planification stratégique 2015-2020 et la continuité des projets;
- > Une nouvelle planification stratégique 2020-2023;
- > Des représentations pour affirmer la pertinence des services d'orientation;
- > Dans les médias pour informer le public;
- > La pandémie... des menaces et des occasions.

L'année 2019-2020 marque la fin du plan stratégique 2015-2020 ainsi que la préparation du nouveau plan Vision 20-23. Encore cette année, le plan d'action était fort chargé, ce qui n'a pas empêché l'OCOQ d'atteindre l'ensemble des objectifs.

**Un bilan positif, de la continuité et des projets**

Le bilan du plan stratégique 2015-2020 s'avère positif, bien que fort ambitieux. Le plan présentait des cibles stratégiques bien alignées sur notre mission de protection du public. Celles-ci nécessitaient toutefois plusieurs mesures distinctes pour permettre d'atteindre les objectifs, en plus des activités courantes. L'équipe de l'Ordre a réussi malgré tout à maintenir ses activités d'inspection, de surveillance de l'exercice et de formation continue.

Ce bilan a amené les membres du comité de planification stratégique à bâtir un plan plus réaliste et mesurable pour les trois prochaines années. Priorités mieux établies, cibles moins nombreuses, donc un plan d'action plus léger. Cela permettra à l'Ordre de poursuivre ses activités courantes, d'avoir l'agilité pour réagir aux imprévus et d'accepter les invitations à collaborer à de nouveaux projets liés à nos priorités et à notre mission.

Le conseil d'administration (CA) a tenu six séances, conformément au Code des professions. J'ai eu l'honneur d'être réélue à la présidence pour un second mandat. Je remercie chaleureusement les administratrices et administrateurs pour leur confiance. Sur le plan de la gouvernance, le CA a recommandé des modifications au *Règlement sur la représentation et les élections au conseil d'administration*, qui ont été adoptées en février 2020. En attente d'une publication dans la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau *Règlement sur l'organisation de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec et sur les élections à son conseil d'administration* conduira à un changement aux élections, puisque le conseil comptera huit membres au lieu de onze. Ces changements s'inscrivent dans une volonté d'adopter des pratiques de gouvernance organisationnelle actuelles et plus efficaces, permettant aussi d'exercer une saine gestion des finances de l'Ordre.

#### **Des représentations pour affirmer la pertinence des services d'orientation**

Notre relation avec le cabinet du ministre de l'Éducation s'est renforcée, grâce à des discussions régulières avec le conseiller politique Antonio Di Domizio, responsable notamment des dossiers de la persévérance scolaire et de l'adaptation scolaire. Celui-ci croit fermement à l'importance des services d'orientation en milieu scolaire et travaille avec l'Ordre pour en favoriser l'accès. Nos contacts auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux nous ont permis d'être enfin invités à l'exercice annuel de planification de la main-d'œuvre, au même titre que nos collègues des autres ordres professionnels et des groupes représentant les employés. Cette représentation a permis de faire connaître notre expertise ainsi que l'accès essentiel aux services d'orientation dans le réseau.

Nous avons été invités à participer aux forums sur la santé mentale lancés par le ministre McCann. Les discussions devaient mettre de l'avant les enjeux de santé mentale et différentes pistes de solution afin d'élaborer ultimement le Plan d'action en santé mentale 2020-2025.

Du côté du secteur de l'employabilité, nous avons poursuivi les discussions et les rencontres avec nos partenaires du réseau, soit les différents regroupements d'organismes. Nos discussions ont permis d'établir les objectifs et les priorités, ainsi que de cibler les interlocuteurs à solliciter. L'accès aux services d'orientation pour les clientèles de partout au Québec demeure une priorité. Nous poursuivrons donc ce dossier dans la prochaine année, conformément à notre nouveau plan stratégique.

Une nouvelle relation a été établie avec le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe. En effet, nous avons été invités à participer à sa consultation sur l'intimidation. J'ai pu y présenter les conséquences de l'intimidation sur la capacité à s'orienter des jeunes qui en sont victimes. Ces jeunes ont du mal à donner un sens à leurs études et à se projeter dans l'avenir. Nous avons fait valoir l'importance de faire participer les c.o. aux solutions envisagées.

Nous avons de plus participé à la Table des ordres du domaine de la santé mentale et des relations humaines (TODSMRH) avec nos collègues des neuf autres ordres professionnels avec qui nous partageons les activités réservées par le projet de loi no 21. Avec sept autres ordres professionnels, nous avons réalisé un sondage en 2018 auprès de plus de 20 000 de nos membres œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Les résultats révélaient que l'accès et la qualité des services professionnels en santé mentale devaient être améliorés. Les constats ont été présentés cette année à la ministre Danielle McCann et à son cabinet. Nous avons également participé à une conférence de presse avec nos collègues pour en dévoiler les faits saillants.

#### **Dans les médias, pour informer le public**

Notre présence dans l'espace public s'est accrue au cours de l'année. Tout d'abord, une chronique bimensuelle dans le journal Métro (édition numérique et papier) permet de donner notre point de vue aux lecteurs sur différents enjeux touchant l'orientation. Nous avons également publié des lettres ouvertes dans les journaux afin de prendre position publiquement à propos de situations qui, selon nous, causaient préjudice au public. Il s'agissait de l'accès aux services d'orientation dans le réseau scolaire ainsi que des enjeux de la réforme du Programme de l'expérience québécoise sur l'accès aux études pour les étudiants étrangers. Nous avons voulu interpeller les décideurs, non seulement pour favoriser une insertion durable des personnes immigrantes dans le marché du travail, mais également pour tous les citoyens du Québec.

#### **L'année se termine sur une note particulière**

Le dernier mois de l'année a bien sûr été marqué par l'arrivée de la pandémie mondiale de COVID-19. Le conseil d'administration a dû tenir sa dernière séance à distance, par vidéoconférence. Cette période a toutefois été l'occasion d'établir et de renforcer des contacts ainsi que de favoriser notre collaboration avec les instances gouvernementales. Ces relations se poursuivront et permettront de mieux faire connaître l'apport de l'orientation à la société.

Pour cette fin d'année sur les chapeaux de roue, mais aussi pour toute l'année 2019-2020, je dois remercier profondément Mme Martine Lacharité, directrice générale. Elle a su organiser le travail et soutenir toute son équipe de façon constante et efficace. Encore une fois, l'équipe a déployé beaucoup d'énergie pour accomplir son travail avec rigueur et compétence. Je remercie également les comités statutaires, les bénévoles et toutes les personnes qui participent aux différents projets et qui en font le succès. Finalement, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur collaboration dans les dossiers stratégiques et les décisions prises cette année. Tous ensemble, nous faisons progresser l'orientation au Québec.

#### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE**

- > Un plan d'action ambitieux;
- > Des activités diversifiées pour le développement des compétences et le soutien à l'exercice;
- > Des activités de communication;
- > Des modifications importantes dans la gouvernance de l'OCQOQ.

Le plan d'action 2019-2020 était ambitieux, et nous avons réussi, malgré des changements sur le plan des ressources humaines, à atteindre la grande majorité de nos objectifs. Par exemple, nous avons publié différents guides et outils de réflexion déontologique pour les membres. Le répertoire des activités de formation continue en ligne continue d'être bonifié. Notre préoccupation pour les nouveaux membres est constante. Ces derniers bénéficient annuellement d'un accueil particulier avec une journée de formation qui leur est destinée. De plus, ils sont rapidement visés par le programme de surveillance de la pratique après les trois premières années de leur pratique. Nous croyons que ces mesures en amont s'avèrent des vecteurs de prévention pour assurer la protection du public. Nous privilégions aussi des collaborations régulières avec les universités offrant les programmes donnant ouverture au permis dans le cadre du comité de la formation, ainsi que des rencontres régulières avec les étudiants dans le cadre de cours d'éthique ou d'activités. Nous sommes également présents dans des recherches partenariales pour appuyer la compétence des conseillers d'orientation.

Les demandes de reconnaissance d'équivalence de formation ont doublé au cours de la période. Cela pose le défi de la disponibilité des formations d'appoint et de l'accompagnement de ces candidats dans leur parcours. Des solutions innovantes ont vu le jour pour soutenir les candidats et leur permettre de persévérer.

#### **Soutien aux activités du conseil d'administration**

L'année 2019-2020 était la dernière année du cycle de la planification stratégique 2015-2020. En plus de travailler à l'évaluation de cette planification, des travaux ont été mis en place pour en arriver à établir des objectifs stratégiques pour les trois prochaines années. Un comité de planification stratégique a réalisé les tâches liées à cette importante opération.

Sur le plan de la gouvernance, des politiques importantes ont vu le jour afin de guider nos actions dans les activités courantes de l'Ordre. Des politiques touchant les conditions de travail du syndic, les réseaux sociaux et le télétravail ont été élaborées et adoptées par le conseil d'administration au cours de la période. De plus, nous avons entrepris un chantier pour modifier notre règlement sur la représentation et les élections au conseil d'administration de l'Ordre et sur celui sur l'assemblée générale et le siège de l'Ordre. Des discussions importantes sur la diminution du nombre d'administrateurs au conseil d'administration de même que la limitation des mandats des administrateurs a eu cours et a permis d'en arriver à une adoption de principe en février 2020. Le conseil d'administration comptera 8 administrateurs élus (c.o.) au lieu de 11 actuellement et 3 administrateurs nommés par l'Office des professions au lieu de 4. L'adoption de cet important règlement qui s'intitulera dorénavant *Règlement sur l'organisation de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec et sur les élections à son conseil d'administration* encadrera, en plus du nombre d'administrateurs et la durée de leur mandat, les élections au conseil d'administration et à la présidence de l'Ordre de même que certains aspects de son organisation et la rémunération des administrateurs élus.

Une des cibles importantes de la planification stratégique 2015-2020 était de « soutenir une posture éthique chez les membres ». Les différentes mesures déployées par l'Ordre au cours de cette période ont eu des effets importants. L'augmentation du nombre de questions posées dans les forums et à nos chargées d'affaires professionnelles par le service-conseil en est un résultat concret. Pour poursuivre nos actions en ce sens, nous avons organisé une journée de formation continue sur la délibération éthique et publié trois nouveaux guides pour soutenir nos membres dans leur réflexion :

- *Modèle décisionnel en éthique et en déontologie;*
- *Guide explicatif du Code de déontologie;*
- *Guide sur l'usage des technologies numériques en orientation.*

### **Des appuis financiers importants**

Une semaine québécoise de l'orientation pour les parents

Nous avons maintenu et mis à jour le portail Espace parents, qui a été valorisé avec la 14e édition de la Semaine québécoise de l'orientation, qui s'est tenue du 4 au 8 novembre 2019 sous le thème « Ses choix, mon soutien, son avenir : éclairons l'horizon de nos jeunes! » Grâce à l'appui financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), nous avons été en mesure de déployer une campagne promotionnelle d'envergure pour offrir aux parents une foule d'activités, d'outils et de ressources pour les aider à jouer un rôle de soutien positif dans les découvertes, les projets et les choix qui ponctuent le parcours scolaire et professionnel des jeunes.

Disposant d'un financement tripartite (OCCOQ, MEES, commissions scolaires), la démarche de planification des services d'orientation, projet important de développement des compétences, a été déployée dans six commissions scolaires. Les résultats obtenus nous ont permis de dénicher un financement supplémentaire pour poursuivre le déploiement de ce projet pour la prochaine année.

Une gestion rigoureuse

Nous avons terminé l'année avec une baisse du nombre de nos membres. De 2 624 membres au 31 mars 2019, nous en comptons maintenant 2 612 au 31 mars 2020. Puisque les revenus de l'Ordre proviennent essentiellement des cotisations de ses membres, une réflexion importante doit être entreprise dans les prochaines années. Le conseil d'administration en a pris acte et a intégré dans son plan stratégique des stratégies pour augmenter le nombre de membres ou à tout le moins le maintenir. Sur le plan financier, une augmentation importante du nombre de demandes d'enquêtes au Bureau du syndic et la préparation de plaintes à déposer devant le conseil de discipline ont fait bondir les dépenses de ce poste budgétaire, ce qui explique en grande partie le déficit dans les états financiers au 31 mars 2020. Toutefois, nous pouvons compter sur un fonds de réserve que nous avons accumulé au fil des ans pour faire face à cette situation.

Une fin d'année en crise sanitaire

En mars, la pandémie nous a obligés à revoir nos activités, à être créatifs et agiles pour soutenir nos membres et travailler à maintenir pour le public les services d'orientation auxquels il a droit. La plupart des activités de l'Ordre sont maintenues grâce au télétravail des employés.

Après avoir travaillé plusieurs mois à élaborer un programme scientifique et d'activités pour le colloque annuel de juin 2020, nous avons avec regret dû prendre la décision de le reporter. Les règles édictées par la direction de la santé publique ne nous permettaient pas de tenir cet événement important, aussi bien sur le plan de la participation des membres que sur le plan financier à la date prévue. Le colloque aura donc lieu en 2021.

Pour terminer, je m'empresse de remercier particulièrement toute l'équipe de l'Ordre pour son dévouement, sa capacité d'adaptation et la qualité de son travail. Je veux souligner l'arrivée de Souhila Khaldi, c.o., comme coordonnatrice au développement des compétences en avril 2019, de Sagine Jean-Paul comme adjointe à la surveillance de la pratique en septembre de la même année et de Gaëlle de Roussan, c.o., comme chargée d'affaires professionnelles et responsable de l'inspection professionnelle en mars dernier. Un merci particulier à Geneviève Brisebois, c.o., chargée d'affaires professionnelles, qui a quitté l'Ordre en février 2020.

L'apport des membres des différents comités statutaires de l'Ordre et des bénévoles est capital. Je tiens à les remercier de leur implication, et surtout de leur engagement dans la mission de protection du public. Je veux aussi remercier la présidente de l'Ordre pour tout le travail accompli, sa disponibilité et son précieux appui, de même que les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur confiance.

Au terme des présentations, le président d'assemblée invite les membres qui ont des questions ou commentaires à les exprimer. Deux interventions sont faites au regard du rapport de la présidente.

1. Intervenir davantage pour corriger la situation de la perception erronée des employeurs face au rôle professionnel et aux compétences des conseillers d'orientation.
2. Intégrer les c.o. en pratique privée en lien avec les rencontres du réseau de l'employabilité (regroupement d'organismes).

## 7. **RAPPORT DES ÉLECTIONS 2019**

Le 2 avril 2019 était la date limite pour recevoir les bulletins de présentation des candidats et des candidates pour les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Les régions électorales 02, 04, 06 et 08 étaient en élection. À cette date, la situation était la suivante.

### **Région électorale 02 : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches**

Il y avait deux postes à combler.

Candidatures reçues : Émilie Allen, c.o., Annie Gourde, c.o., et Alix Jean-Tissot, c.o.

Des élections ont donc été tenues. La période de votation s'est échelonnée du 17 avril au 2 mai 2019, 16 h 30.

### **Dépouillement du scrutin**

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 mai 2019, à 17 h, au siège de l'OCCOQ, en présence de trois scrutatrices : Diane Bastien, c.o., Catherine Leduc, c.o., et France Paquet, c.o.

> Nombre de postes à combler	2
> Nombre d'électeurs inscrits sur la liste de votation	672
> Nombre d'enveloppes reçues	253
> Nombre d'enveloppes intérieures rejetées	0
> Nombre d'enveloppes extérieures rejetées	2
> Nombre de bulletins rejetés	0
> Nombre de bulletins valides	251
Nombre de bulletins déposés pour Émilie Allen, c.o.	154
Nombre de bulletins pour Annie Gourde, c.o.	161
Nombre de bulletins pour Alix Jean-Tissot, c.o.	104

Madame **Émilie Allen** et Madame **Annie Gourde** sont **élues** pour un mandat de trois ans.

#### Région électorale 04 : Estrie

Il y avait un poste à combler.

Candidature reçue : Alexandre Brien, c.o.

Monsieur **Alexandre Brien** est **élu par acclamation** pour un mandat de trois ans.

#### Région électorale 06 : Laval, Laurentides, Lanaudière

Il y avait un poste à combler.

Candidatures reçues : Josée Landry, c.o., et Madeleine St-Germain, c.o.

Des élections ont donc été tenues. La période de votation s'est échelonnée du 17 avril au 2 mai 2019, 16 h 30.

#### Dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 mai 2019, à 17 h, au siège de l'OCOCOQ, en présence de trois scrutatrices : Diane Bastien, c.o., Catherine Leduc, c.o., et France Paquet, c.o.

> Nombre de postes à combler	1
> Nombre d'électeurs inscrits sur la liste de votation	230
> Nombre d'enveloppes reçues	95
> Nombre d'enveloppes intérieures rejetées	0
> Nombre d'enveloppes extérieures rejetées	2
> Nombre de bulletins rejetés	2
> Nombre de bulletins valides	91
Nombre de bulletins pour Josée Landry, c.o.	70
Nombre de bulletins pour Madeleine St-Germain, c.o.	21

Madame **Josée Landry** est **élue** pour un mandat de trois ans.



**Région électorale 08 : Montérégie**

Il y avait un poste à combler.

Candidatures reçues : soit Caroline Dufour, c.o., et Daniel Lajoie, c.o.

Des élections ont donc été tenues. La période de votation s'est échelonnée du 17 avril au 2 mai 2019, 16 h 30.

Dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 mai 2019, à 17 h, au siège de l'OCCOQ, en présence de trois scrutatrices : Diane Bastien, c.o., Catherine Leduc, c.o., et France Paquet, c.o.

> Nombre de postes à combler	1
> Nombre d'électeurs inscrits sur la liste de votation	325
> Nombre d'enveloppes reçues	142
> Nombre d'enveloppes intérieures rejetées	0
> Nombre d'enveloppes extérieures rejetées	0
> Nombre de bulletins rejetés	0
> Nombre de bulletins valides	142
Nombre de bulletins pour Caroline Dufour, c.o.	92
Nombre de bulletins pour Daniel Lajoie, c.o.	50

Madame **Caroline Dufour** est élue pour un mandat de trois ans.

**8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2019-2020**

Le président d'assemblée invite monsieur Michel Poirier, CPA, CA, de la société de comptables professionnels agréés *Poirier & Associés*, a présenté le bilan des états financiers 2019-2020.

L'audit des états financiers comprend l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Pour cet exercice financier, les revenus (produits) sont de 1 751 914 \$ et les dépenses (charges) de 1 865 575 \$, générant ainsi une insuffisance de 113 661 \$. La version intégrale des états financiers se trouve dans le rapport annuel 2019-2020.

Au niveau des recommandations, aucune déficience importante n'est rapportée par l'auditeur. Les finances de l'Ordre sont très bien gérées.

**9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022**

Dans le but de respecter les obligations dévolues par le *Code des professions* pour la tenue de l'assemblée générale, le Conseil d'administration a adopté un projet de prévisions budgétaires pour 2021-2022, année financière visée par la cotisation. Madame Martine Lacharité, directrice générale et secrétaire, présente ces prévisions budgétaires, en comparaison avec l'année 2020-2021. Elle précise que ces prévisions budgétaires ont été établies en tenant compte des informations à ce jour tout en demeurant conservateur. Il sera bien évidemment révisé par le Conseil d'administration en cours d'année.

## AG 2020.10.02

Le total des produits (1 901 812 \$) est inférieur à celui des charges (1 970 496 \$), présentant ainsi un budget déficitaire de 68 684 \$.

À la suite des commentaires émis par les membres, des précisions sont apportées par la directrice concernant les placements à long terme que constitue le fonds de réserve et concernant les revenus et les dépenses liés au poste budgétaire de développement des compétences. De plus, il est précisé que l'Ordre n'a pas une équipe dédiée à la veille de divers programmes d'aide financière, mais s'assure tout de même de demeurer à l'affût. Pour le moment, très peu de subventions sont accessibles pour les ordres professionnels.

### 10. COTISATION ANNUELLE 2020-2021

a) Rapport de la secrétaire de l'Ordre sur la consultation des membres en vertu de 103.1 du Code des professions

Au terme de la première consultation, tenue entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2020, seulement 4 membres ont répondu au formulaire destiné à cet effet. La directrice générale et secrétaire, madame Martine Lacharité, fait état des résultats relatifs à la cotisation annuelle 2021-2022.

b) Projet de résolution du Conseil d'administration

- CONSIDÉRANT que l'OCCOQ tire la plus grande partie de ses revenus de la cotisation de ses membres ;
- CONSÉDÉRANT la faible augmentation du nombre de membres au cours des cinq (5) dernières années ;
- CONSÉDRANT que le déficit anticipé pour l'exercice 2020-2021 est causé par des dépenses importantes et ponctuelles au Bureau du syndic ;
- CONSIDÉANT la volonté des administrateurs de doter l'organisation des ressources suffisantes pour réaliser sa mission correctement et avec diligence, en tenant compte de la capacité financière de ses membres ;
- CONSIDÉRANT la volonté des administrateurs d'avoir une gestion saine et responsable des avoirs de l'Ordre ;
- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration favorise, le plus souvent possible, des augmentations de cotisations graduelles et modérées plutôt qu'une augmentation importante à un moment précis ;
- ATTENDU QUE pour équilibrer le budget 2021-2022, une augmentation de cotisation de 4.5 % (26.15 \$) serait requise, mais que le conseil d'administration souhaite aussi tenir compte de la capacité de payer de ses membres ;
- ATTENDU QUE dans la planification stratégique 2020-2023, le conseil d'administration a comme objectif de « Consolider et d'élargir l'expertise des membres de l'Ordre pour répondre aux besoins actuels et émergents des différentes clientèles ». Une des stratégies identifiées pour l'atteindre est définie comme suit : « Attirer une relève diversifiée vers la profession et renforcer le sentiment d'appartenance des membres ». Des actions précises seront mises en place pour y arriver.

Le conseil d'administration recommande une augmentation de la cotisation annuelle de 1,5 % (9 \$) pour l'exercice 2021-2022, et, ce, pour un total de 625 \$, à laquelle s'ajoute le montant de la contribution de l'Office des professions perçu par l'Ordre, la prime d'assurance responsabilité professionnelle et les taxes applicables.

c) Nouvelle consultation auprès des membres

Conformément à l'article 104 du *Code des professions*, une nouvelle consultation doit se tenir au moment de l'Assemblée générale. Les membres sont ainsi invités à prendre la parole pour exprimer leurs commentaires envers l'augmentation recommandée (1,5 %). Six membres ont ainsi exprimé leur point de vue.

Au terme des deux consultations tenues, le Conseil d'administration fixera alors le montant de la cotisation annuelle lors de leur prochaine séance prévue le 3 octobre 2020.

**11. APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS**

La réforme du *Code des professions* exige que les membres votent lors de l'Assemblée générale pour approuver ou pour refuser toute augmentation de la rémunération des administrateurs élus.

Administrateurs élus (autres que le président)

D'abord, les administrateurs élus (autres que le président) ne sont pas rémunérés pour la participation aux séances du Conseil d'administration. Toutefois, leurs frais de séjour et de déplacement sont remboursés selon les termes de la *Politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement* en vigueur à l'Ordre. De plus, ils bénéficient de l'inscription gratuite au colloque et à la journée de formation continue, en plus du remboursement de leur les frais de séjour et de déplacement. Finalement, ils reçoivent des jetons de présence pour participer aux différents comités du Conseil d'administration, conformément à la *Politique de rémunération des administrateurs élus*, et leurs frais de séjour et de déplacement sont aussi remboursés pour cette participation.

*CONSIDÉRANT l'importance du travail effectué par les comités du conseil d'administration pour la gouvernance de l'Ordre ;*

*CONSIDÉRANT l'engagement des membres du comité dans les travaux et la disponibilité exigée ;*

*CONSIDÉRANT le temps de préparation aux rencontres,*

*le conseil d'administration recommande d'augmenter de 1,5 % le montant des jetons de présence pour les administrateurs élus (autres que la présidente) pour 2021-2022.*

---

**Il est proposé par Richard Locas  
appuyé par Catherine Leduc  
d'augmenter de 1,5 % le montant des jetons de présence pour les  
administrateurs élus (autre que le président) pour 2021-2022.**

LE VOTE ÉLECTRONIQUE EST UTILISÉ.

**Adopté à la majorité.**

Rémunération de la présidente

Pour ce segment, la présidente, madame Josée Landry, est invitée à s'absenter pour la durée de la discussion et du vote. Madame Landry quitte donc le studio.

La rémunération de la présidente s'établit selon les règles de la *Politique sur la rémunération des administrateurs élus*. Celle-ci est embauchée trois (3) jours par semaine, à un taux horaire de 72.28 \$ (exercice 2020-2021). Ses frais de séjour et de déplacement sont remboursés selon la *Politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement*, et un téléphone cellulaire lui est fourni par l'Ordre.

*CONSIDÉRANT le travail accompli et la satisfaction du conseil  
d'administration à son égard ;*

*CONSIDÉRANT que les employés ont bénéficié d'une augmentation de  
1,5 % en 2020-2021 ;*

*CONSIDÉRANT qu'il est de mise de faire des augmentations de salariales  
pour s'ajuster à l'augmentation du coût de la vie,*

*le conseil d'administration recommande d'augmenter de 1,5 % la  
rémunération de la présidente pour 2021-2022.*

---

**Il est proposé par Michel Robert  
appuyé par Madeleine St-Germain**

**d'augmenter de 1,5 % la rémunération de la présidente pour l'année 2021-  
2022.**

LE VOTE ÉLECTRONIQUE EST UTILISÉ.

**Adopté à la majorité.**

La présidente est invitée à rejoindre le studio pour la poursuite de l'Assemblée générale.

**12. NOMINATION DES AUDITEURS POUR L'EXERCICE 2020-2021**

Le Conseil d'administration recommande de reconduire les services de Poirier & Associés comme auditeur chargé de vérifier les livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2020-2021. Ce dernier travaille avec plusieurs ordres, offre des services professionnels à des coûts raisonnables, travaille efficacement et respecte les délais de production.

**Il est proposé par Guylaine Laroche  
appuyé par Daniel Lajoie**

**que les services de Poirier & Associés soient reconduits pour la vérification  
des états financiers pour l'année 2020-2021.**

LE VOTE ÉLECTRONIQUE EST UTILISÉ.

**Adopté à la majorité.**

**13. COMMENTAIRES ET VŒUX DE L'ASSEMBLÉE**

Ce point permet aux membres d'aborder d'autres sujets que ceux précédemment discutés. Le président d'assemblée invite les membres à intervenir pour cette période de questions.

- Daniel Lajoie invite les membres à ne pas hésiter à s'impliquer au sein des nouvelles instances avec la modification des structures scolaire et souhaite que l'Ordre s'assure que ces changements de structure n'affectent pas les services d'orientation.
- Marie Cardinal-Picard se dit enchantée de voir un plan d'action moins ambitieux, plus réaliste en termes de ressources humaines.
- Monique St-Amand souhaite que soit mise en place une démarche de réflexion pour une profession plus inclusive afin que les services d'orientation soient plus près des besoins de la population.
- Josée Senneville tient à témoigner de son appréciation de la formule de l'AGA en virtuelle permettant à des membres en région éloignée d'y assister.
- Michel Roberge souhaite que des démarches soient entreprises avec le ministère de l'Enseignement supérieur au même titre que les actions faites avec le ministère de l'Éducation.
- Catherine Gagnon propose son aide de quelques façons que ce soit pour les démarches à venir avec le ministère de l'Enseignement supérieur.

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président d'assemblée remercie les membres présents à l'Assemblée générale annuelle 2019.

**Il est proposé par Daniel Lajoie  
appuyé par Alexandre Brien**

**que l'assemblée soit levée.**

L'assemblée est close à 15 h.

---

Josée Landry, c.o.  
Présidente

---

Martine Lacharité, c.o.  
Directrice générale et secrétaire

## ANNEXE

Membres de l'Ordre

1. Nabil	Ajji	Outaouais
2. Chantal	Alie	Montréal
3. Émilie	Allen	Chaudière-Appalaches
4. Aimy	Andraos	Montréal
5. Myreille	Audet	Capitale-Nationale
6. Manon	Audette	Estrie
7. Karine	Beauchamp	Laval
8. Lyne	Beaudoin	Laval
9. Josée	Beaulieu	Montréal
10. Chantal	Bisson	Montréal
11. Michel	Bleau	Estrie
12. Roxanne	Boisvert-Milette	Mauricie
13. Chantal	Boivin	Chaudière-Appalaches
14. Marie-Jeanne	Bouchard	Capitale-Nationale
15. Frédéric	Boucher	Estrie
16. Marie-Ève	Bourassa	Laval
17. Stéphanie	Bourque	Montréal
18. Jessica	Boutin	Centre-du-Québec
19. Marc	Boutin	Estrie
20. Alexandre	Brien	Estrie
21. Marc	Brisson	Montréal
22. Jocelyne	Canse	Montréal
23. Pierre	Cantin	Montréal
24. Marie	Cardinal-Picard	Montréal
25. Alia	Chamberlain	Outaouais
26. Élyse	Charette-Dussault	Montréal
27. Colette	Charpentier	Estrie
28. Nicolas	Châteauvert	Capitale-Nationale
29. Marie-Hélène	Collin	Montréal
30. Sophie	Daigle	Laval
31. Christian	Dame	Montréal
32. Claire	de Lorimier	Laval
33. Gaëlle	De Roussan	Montréal
34. Lucie	Demers	Capitale-Nationale
35. Stéphanie	Deschamps	Laurentides
36. Isaac	Desgagné-Bouchard	Bas-Saint-Laurent
37. Manon	Desmarais	Montréal
38. Julie	Desrosiers	Montréal
39. Michèle	Dessureault	Côte-Nord
40. Carole	Dion	Chaudière-Appalaches
41. Caroline	Dion	Capitale-Nationale
42. Patricia	Dionne	Estrie
43. Caroline	Dufour	Montréal
44. Isabelle	Dumas	Estrie
45. Geneviève	Dupont	Montréal
46. Marie	Ferland-Gagnon	Montréal
47. Véronique	Fillion	Montréal

48. Nicolas	Fortin	Lanaudière
49. Chantal	Fournier	Montréal
50. Lucie	Frédette	Laurentides
51. Edith	Frève	Bas-Saint-Laurent
52. Élise	Gagné	HORS-QUÉBEC
53. Geneviève	Gagné	Capitale-Nationale
54. Catherine	Gagnon	Capitale-Nationale
55. Diane	Gagnon	Abitibi-Témiscamingue
56. Julie	Galarneau	Chaudière-Appalaches
57. Odette	Garceau	Capitale-Nationale
58. Kathy	Gariépy-Delisle	Centre-du-Québec
59. Annie	Gourde	Chaudière-Appalaches
60. Roxanne	Grenier	Centre-du-Québec
61. Guénaël	Hamel	Montréal
62. François	Hétu	Lanaudière
63. François	Isabelle	Estrie
64. Elodie	Jacquet	Outaouais
65. Catherine	Jean	Capitale-Nationale
66. Souhila	Khaldi	Montréal
67. Isabelle	Komlosy	Montérégie
68. Jean-Pierre	Lacasse	Capitale-Nationale
69. Josée	Lachance	Centre-du-Québec
70. Johanne	Lafrance	Montréal
71. Daniel	Lajoie	Montérégie
72. Geneviève	Lampron	Capitale-Nationale
73. Lilianne	Laplante	Montérégie
74. Julie	Lapointe	Montréal
75. Hélène	Laprise	Saguenay-Lac-Saint-Jean
76. Guylaine	Laroche	Chaudière-Appalaches
77. Wilfrid	Larochelle	Estrie
78. Nicolas	Lecours	Montérégie
79. Catherine	Leduc	Montréal
80. Alexander	Leitner	Estrie
81. Martine	Lemonde	Laurentides
82. Valérie	Lepage	Bas-Saint-Laurent
83. Maude	Lessard	Nord-du-Québec
84. Joëlle	Létourneau	Laurentides
85. Claudette	Levasseur	Montréal
86. Richard	Locas	Montréal
87. Sophie	Mailhot	Estrie
88. Julie	Maître	Montréal
89. Natacha	Malouin	Mauricie
90. Annick	Marcil	Montérégie
91. Sylvain	Marquis	Outaouais
92. Geneviève	McDonald	Centre-du-Québec
93. Mireille	Moisan	Mauricie
94. Mélanie	Morin	Mauricie
95. Jacinthe	Morissette	Laval
96. Evelyne	Mottais	Estrie
97. Laurence	Nadeau	Capitale-Nationale
98. Valérie	Ouimet	Montréal
99. Denis	Paquin	Mauricie
100. Hélène	Paré	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
101. Lily	Paz Miranda	Laval

**AG 2020.10.02**

102. Jérémie	Pelletier	Mauricie
103. Mathieu	Pelletier	Chaudière-Appalaches
104. Valérie	Pelletier	Montérégie
105. Aude	Pépin	Capitale-Nationale
106. Caroline	Perreault	Estrie
107. Mélanie	Perron	Bas-Saint-Laurent
108. Sylvie	Piché	Capitale-Nationale
109. Marie-Pier	Pothier	Montérégie
110. Daniel	Poulin	Laurentides
111. Sonia	Poulin	Montérégie
112. Serge	Rainville	Montréal
113. Olivier	René	Centre-du-Québec
114. Dominique	Rivière	Montréal
115. Thalia	Richard-Trifiro	Estrie
116. Michèle	Roberge	Montérégie
117. Michel	Robert	Saguenay-Lac-Saint-Jean
118. Antoine	Roy	Outaouais
119. Jessy	Roy	Côte-Nord
120. Nathalie	Roy	Estrie
121. Nadia	Saidi	Montréal
122. Nancy	Sanchez Ventura	Montréal
123. Valérie	Sanschagrin	Lanaudière
124. Marie-Josée	Sauvé	Laurentides
125. Nathalie	Savoie	Lanaudière
126. Josée	Senneville	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
127. Louise	Simard	Capitale-Nationale
128. Monique	St-Amand	Montréal
129. Madeleine	St-Germain	Lanaudière
130. Guy	Tessier	Montréal
131. Julie	Therrien	Lanaudière
132. Nadia	Thibeault	Saguenay-Lac-Saint-Jean
133. Julie	Tougas-Ouellette	Montérégie
134. Camille	Tremblay	Capitale-Nationale
135. Marie-Ève	Tremblay	Mauricie
136. Eliana	Tselempas	Montréal
137. Lise	Vaillancourt	Montérégie
138. Nathalie	Verret	Capitale-Nationale
139. Benoit	Vézina	Montérégie
140. Kathy	Vignola	Capitale-Nationale
141. Marlaine	Villeneuve	Bas-Saint-Laurent

Étudiant associé

1. Kevin	Beaulieu
----------	----------

Administrateurs nommés

1. Bernard	Bernard
2. Jean-Guy	Trottier
3. Michel	Guimond
4. Teresa	Pacheco